



Paris, le 21 avril 2020

COMMUNIQUE DE PRESSE
APPEL DE L'UNSA SJ AUX AVOCATS

Mesdames et Messieurs les bâtonniers et avocats,

Le 13 février dernier, l'UNSA Services Judiciaires saisissait le Conseil National des Barreaux et la Conférence des bâtonniers en réponse à la mise en place d'une pétition sollicitant le paiement des heures supplémentaires effectuées par les greffiers pour que ceux-ci rejoignent le mouvement contre les retraites.

Dans cette lettre ouverte, je vous indiquais que l'UNSA SJ, première organisation syndicale, trouvait la méthode démagogique, même si votre mouvement était totalement légitime!

Aujourd'hui, deux mois après, les discours de nombreux avocats et bâtonniers ont radicalement changé!

En effet, plusieurs de nos collègues (greffiers ou directeur des services de greffes judiciaires) nous ont indiqué que certains bâtonniers avaient saisi les chefs de juridiction au motif qu'on ne pouvait pas laisser la Justice à l'arrêt plus longtemps et que la situation économique devenait difficile!

Pour l'UNSA SJ, il n'est pas question d'en faire porter la responsabilité aux greffes ou aux magistrats, mais à la succession de la grève des avocats et de la mise en œuvre pendant l'état d'urgence des PCA prévoyant uniquement le traitement par les juridictions des contentieux essentiels tels que définis par la Garde des Sceaux.

A Carcassonne, à Nîmes, et même Paris (une avocate habituée des plateaux télévisés de CNEWS) des avocats dénoncent la fermeture des juridictions et déclarent «qu'il faudrait peut-être se retrousser les manches» «et penser à «supprimer les vacations d'été ».

Le 13 février, je vous écrivais *« Demain, il ne faudra pas faire porter aux agents des greffes le poids des conséquences des choix que vous faites aujourd'hui ! Nous avons un même adversaire, la misère de la Justice et la réforme des retraites. Nous prenons acte aujourd'hui de la main tendue à nos professions pour qu'ensemble nous puissions obtenir des moyens supplémentaires au profit des greffes, du service public de la Justice, pour les citoyens. »*

Ce courrier était prémonitoire ! Après avoir fait les yeux doux aux personnels de greffes pour les rallier à votre cause, il mettraient désormais en danger la trésorerie et la pérennité des cabinets d'avocats ?!

Vous n'êtes pas sans ignorer que beaucoup de nos collègues mobilisés actuellement travaillent dans des conditions de travail particulièrement difficiles (peu de gel hydro-alcoolique, pas ou peu de masques), et doivent faire face à un contentieux de masse et d'urgence qui les épuisent et qui ne cessera pas au moment de la reprise.

Vous ne pouvez pas non plus ignorer que les 20.000 personnels de greffes vivent comme l'ensemble de la population une période de confinement difficile (cellule familiale fragilisée, crise économique, risques psycho-sociaux majorés, vie sociale et acquis sociaux rognés, isolement et manque de reconnaissance, épuisement, perte de repère...).

La pression que certains avocats et bâtonniers est en train d'exercer sur les chefs de juridiction, et les propos culpabilisants qu'ils ont à l'égard du greffe, contribue à fragiliser un peu plus un personnel à bout.

Les personnels de greffes ont de la mémoire, beaucoup étaient suspicieux à vos sollicitations, ces pratiques et ces mots excessifs ne vont pas dans le sens de l'apaisement et du respect mutuel qui doivent caractériser les relations entre nos professions!

LE BUREAU NATIONAL DE L'UNSA SJ